



Elections de vos représentants dans les CHSCT de l'établissement

Liste unitaire pour la défense des salariés, soutenue par SUD et SM-TE

Les élections des membres des CHSCT de Renault Guyancourt ont eu lieu vendredi 17 juin 2014.

Cette année, trois listes se présentaient : Liste CFE-CGC/CFDT, liste CGT et une « **liste unitaire pour la défense des salariés** » regroupant les syndicats **SUD** et **SM-TE**. FO ayant décidé de ne pas présenter de liste et de ne pas participer au vote.

Listes électorales	Résultat des élections CHSCT : nombre d'élus						
	CGC	CFDT	CGT	SUD	SM-TE	FO	Total
Liste unitaire pour la défense des salariés				9	1		10
CFDT/CFE-CGC							45
CGT			5			0	5

Ce sont les élus CE et DP titulaires qui élisent les membres des CHSCT. Ils forment le « grand collège ».

Des élus CHSCT au service des salariés

CHSCT	Secteurs concernés	Elus de la liste unitaire pour la défense des salariés
n° 1	Aubevoye	Stéphanie Boudier (SUD) Alain Beulant (SUD) Marc Tzwangue (SUD)
n° 2	Ruche tertiaire	Emmanuel Ringuet (SUD) Franck Bailly (SMTE)
n° 3	Avancée tertiaire, Modem, Diapason tertiaire, CRP tertiaire, Logistique tertiaire, Gradient, Astéria, Pluton, Labo tertiaire	Bruno Pena (SUD) Christian Morel (SUD)
n° 4	Implantations, Parkings interne et externe, Voirie, Restaurants (aménagement, capacitaire, flux)	Joseph Morel-Guillemaz (SUD)
n° 5	CRP Ateliers, Diapason Ateliers, Avancée Ateliers, Labos Ateliers, Ruche Ateliers, St Cyr	Jean-Louis Muriel (SUD)
n° 6	Logistique Ateliers, Centrale, PC4, CE, Déchetterie, Transfert, Restos (exploitation), Réfectoires & Café, Base vie, Quick Drop, Techno-service, Station-service, PLE	Siham Remili (SUD)

- ⇒ Vous pouvez contacter nos élus pour toute question ou problème de condition de travail.
- ⇒ Les élus CHSCT de la liste unitaire travailleront avec tous les autres élus des CHSCT, sans sectarisme, avec pour seul objectif la défense et la protection des salariés.
- ⇒ **LES CHSCT DOIVENT CONQUERIR LEUR AUTONOMIE VIS-A-VIS DE LA DIRECTION**

Des CHSCT : pourquoi faire ?

Conditions de travail qui se dégradent, réorganisations permanentes, réductions d'effectifs, déménagements, risques psychosociaux... : les élections CHSCT passées, les élus de la liste unitaire seront au service de la défense et de la protection inconditionnelle des salariés.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a pour mission :

1° De contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des travailleurs de l'établissement et de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure ;

2° De contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité ;

3° De veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières. (Code du travail, article L4612-1)

Des élections « arrangées »

En 2014, la CFE-CGC, la CFDT et la CGT avaient tenté de mettre à l'écart SUD et SM-TE. Pour éviter le renouvellement de ces pratiques scandaleuses, le syndicat SUD a donc proposé une réunion intersyndicale avec pour objectif une transparence sur l'élection de vos représentants et une répartition des élus en fonction du poids électoral de chaque syndicat.

Nous n'avons pas eu de réponse en ce sens. Les syndicats CFE-CGC, la CFDT et CGT (?) ont continué à « arranger » ces élections à leur manière, en toute opacité.

Même avec la proposition SUD d'une liste commune CGT/SM-TE/SUD permettant à chaque syndicat une représentation proportionnelle d'élus sur le terrain, la CGT a décliné l'alliance et a préféré faire cavalier seul. **Cela aurait pourtant permis à la CGT de passer de 5 élus à 7 élus.**

En se présentant seule dans le collège « *Autres salariés* » et sans aucun candidat dans la liste « *cadres* », la CGT a donc décidé de se tirer volontairement une balle dans le pied !

Plus grave encore, malgré une intervention de SUD proposant aux élus CGT de voter pour la liste unitaire SUD/SM-TE au collège « cadres », les 5 dirigeants de la CGT ont préféré voter pour la liste CFDT/CFE-CGC !

Seuls 2 votes se sont reportés sur la liste SUD/SM-TE et 2 élus se sont abstenus, empêchant ainsi l'élection de représentants cadres SUD dans les CHSCT N° 4,5 et 6.

Il est bien regrettable de constater de telles pratiques alors que nos trois courants syndicaux se retrouvent ensemble depuis des mois dans les actions contre la loi travail, contre le gouvernement, le patronat et la CFDT...

Cette stratégie suicidaire laissera donc la CGT sous-représentée dans les CHSCT avec seulement 5 élus comme il y a deux ans.

Mais cela ne remet pas en cause le combat unitaire contre la loi travail et dans les CHSCT.

CONTRE LE PROJET DE LOI TRAVAIL : ON CONTINUE !

Mardi 28/06 : rassemblement à 10h dans la ruche

à l'appel de SUD, CGT et SM-TE

SUD appelle les salarié(e)s RENAULT et prestataires à faire grève demain et à manifester à PARIS

Rdv à 14h place de la Bastille pour défiler jusqu'à place d'Italie

Certains ont encore en mémoire l'histoire du salarié prestataire viré par la direction de RENAULT suite à la dénonciation honteuse de 2 syndicalistes anonymes. Cette affaire prendra une tournure judiciaire cette semaine. Licencié par son employeur, le salarié soutenu par CGT et SUD entend demander réparation devant la formation de référé du Conseil de prud'hommes du tribunal de Versailles **vendredi 1er juillet prochain à 9 heures.**

Une audience qui ne peut que retenir l'attention des militants attachés à la défense de la liberté syndicale que la direction entend interdire de séjour au Technocentre. Nous y serons !